



A Chambre d'Agriculture à sa dernière séance a du s'occuper principalement de la prochaine exposition provinciale agricole à Sherbrooke, et nos lecteurs jugeront de l'activité que la Chambre a déjà déployée, pour en assurer le succès, en publiant dès ce jour la liste des prix offerts. Le comité nommé pour reviser le programme du concours mérite certainement les plus grands éloges pour avoir attaqué de front les préjugés si religieusement respectés jusqu'à ce jour, en admettant à l'exposition toutes les races sans exclusion et en les groupant d'après leurs aptitudes spéciales. Il est vrai que ce principe des aptitudes était déjà admis pour les espèces Ovinnes et porcines groupées chacune en deux catégories seulement, les laines longues et courtes, les grandes et les petites races. Mais on hésitait encore à adopter les mêmes principes pour les espèces Chevalines et Bovines, au grand détriment du progrès général, qu'il est du devoir de la Chambre de guider dans chaque détail.

Le comité de la Chambre a eu cette année le courage de sa position et a vaillamment pris la responsabilité du changement important que nous signalons. Les races canadiennes exclues jusqu'à ce jour de nos concours provinciaux auront à l'avenir une part d'encouragement proportionnelle à leur importance.

En considérant ce qui s'est passé dans nos concours, au point de vue de l'amélioration de nos races, quel a été notre point de départ? Pour l'espèce bovine, le seul moyen d'amélioration paraît avoir été l'adoption pure et simple de toutes les races anglaises perfectionnées, presque sans distinction. Était-on bien sûr de tout l'effet utile de cette substitution de races étrangères à notre race canadienne? En supposant la chose possible, n'eût-il pas fallu au moins un siècle pour opérer cette transformation, nous ne dirons pas complètement, mais de manière à la rendre sensible? Et d'ici là que serait devenu notre race canadienne, exclue de droit de nos concours provinciaux par la prohibition des taureaux, dont les meilleurs types n'étaient pas jugés dignes d'encouragement. Devrait-on abandonner cette race d'une inutilité si contestable, aux hasards de la routine, peu difficile sur le choix des reproducteurs? N'était-ce pas, en agissant ainsi, vouloir abâtardir d'avantage cette malheureuse race dont on disait déjà tant de mal? Voilà pourtant pour l'amélioration de nos races bovines ce qu'était notre point de départ, anéantissement de notre race canadienne, adoption pure et simple des races perfectionnées anglaises, sans distinction. Dans notre opinion on partait d'une base fautive. Plus que personne peut-être, nous sommes persuadés de l'importance de l'amélioration de notre race canadienne par

l'importation des races perfectionnées anglaises. Dans notre revue des animaux exposés au concours provincial agricole en 1857, nous avons nettement exprimé notre opinion à ce sujet. Mais lorsque nous avons traité de ces races perfectionnées, nous avons remarqué que de toutes ces races les unes sont spécialement aptes à l'importation tandis que les autres y sont absolument impropres. Parmi les premières figure au premier rang la race Ayrshire, qui, dans chacun de nos concours, par la beauté et par le nombre des individus exposés, mérite les éloges de tout le public. Or s'il est vrai que cette race mieux que toute autre convienne bien à nos conditions de culture, de débouchés, de capitaux, de climat, et le public agricole semble avoir prononcé pratiquement sur cette question, pourquoi avoir encouragé, par l'importance des primes offertes, l'importation de races perfectionnées, de beaucoup moins aptes aux besoins de notre agriculture? Nous ne parlerons pas de l'importance des sommes ainsi déboursées en primes, sommes qui ont eu le mérite d'indemniser un peu le cultivateur des pertes qu'il attendent par l'adoption de ces races; mais ce que nous considérons comme plus grave, c'est la sanction qui a été ainsi donnée à une spéculation individuelle, dont les effets utiles étaient nuls. Frappés des mauvais résultats qui suivaient l'importation de ces races, les cultivateurs perdaient toute confiance dans la direction des concours. Leurs décisions, sur le choix des races primées, n'avaient plus de valeur à leurs yeux, car, bien souvent, l'encouragement devenait un piège tendu à l'ignorance du cultivateur qui ne savait pas distinguer les défauts relatifs de la race qu'il choisissait. Voilà ce qui a nullifié trop souvent les avantages des concours agricoles. Les cultivateurs ne voyaient dans les races importées qu'un luxe que l'on primait et qui n'était pas à leur portée. Ne semble-t-il pas qu'il eût été plus utile d'arrêter le choix d'une race, plus spécialement apte à nos besoins, et de l'indiquer en quelque sorte à nos cultivateurs, en encourageant sa multiplication par tous les moyens possibles?

Voilà ce qu'a fait le comité de la Chambre d'Agriculture, et nous voyons là une garantie de succès pour nos expositions provinciales agricoles futures. Ces expositions doivent être faites pour la majorité de nos cultivateurs, tandis jusqu'aujourd'hui elles n'ont attiré que le très-petit nombre des éleveurs qui possédaient des races améliorées. Était-ce là le moyen de répandre dans le pays des idées générales d'agriculture progressive? Nous ne le croyons pas. Nous voudrions que les primes offertes, pour les animaux de race canadienne, fussent assez importantes et en assez grand nombre pour attirer des concurrents de toutes les parties de la province. Jusqu'à ce jour ces prix ont été tellement minimes que le producteur devait nécessairement perdre de l'argent chaque fois qu'il exposait, attendu que les prix offerts n'étaient pas assez élevés pour couvrir les dépenses de déplacement. Quel progrès pouvait-on espérer avec un pareil système?

Dans les prix offerts aux concurrents de nos prochaines expositions agricoles, on a pour principe "d'accorder à chaque race, des primes